



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°562 du 5 au 11 février 2026

CONTENEURS BLOQUÉS

APPROVISIONNEMENT
MENACÉ



UEMOA / MALI CONSÉQUENCES JURIDIQUES ?



BESOINS HUMANITAIRES

L'URGENCE DURABLE

Les besoins humanitaires progressent, mais les financements reculent. À l'approche d'un nouveau plan de réponse, l'écart entre vulnérabilités et capacités d'action révèle une crise installée dans le temps.

GRATUIT
Ne peut être vendu

CANAL+



ÉDITO

Comment assainir Bamako ?

La question revient avec insistance, sans réponse durable. Bamako grandit, s'étend, se densifie, mais l'assainissement ne suit pas. La ville évolue plus vite que les infrastructures censées la rendre vivable. Là où elles existent, elles sont souvent dépassées. Là où elles manquent, l'improvisation prend le relais. Dans ce désordre urbain, les responsabilités semblent diluées. Les GIE chargés de la collecte des ordures peinent à faire face à l'ampleur de la tâche. Les dépôts de transit deviennent parfois des points de déversement partiel. Les habitants, faute de cadre clair et de contrôle effectif, finissent par s'accommoder de l'insalubrité. Quant aux autorités, elles multiplient les initiatives sans parvenir à imposer une réponse structurée et durable. Pourtant, des exemples existent. Dans certains quartiers, des citoyens ont pris l'initiative de pavier leurs rues, d'organiser leur entretien et de préserver un minimum de salubrité. Ces efforts montrent qu'un autre visage de Bamako est possible. Mais ils révèlent aussi leurs limites. Ailleurs, les mêmes rues pavées deviennent des exutoires d'eaux usées, transformées en caniveaux improvisés par des voisins indélicats, au mépris de toute logique collective. C'est ici que le débat doit être recentré. L'assainissement ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté de quelques-uns. Il relève d'un cadre légal, de règles claires et de leur application effective. Faire respecter la loi, imposer des normes minimales, sanctionner les abus, accompagner les ménages dans la mise en conformité, voilà le rôle attendu des services compétents. Sans cela, les efforts individuels continueront de se heurter à l'incivisme et à l'absence d'autorité. Et la saleté restera un facteur de tensions, d'injustices et de conflits de voisinage. L'assainissement de Bamako n'est pas une option. C'est une urgence collective qui appelle une réponse ferme, cohérente et assumée.

FATOUMATA MAGUIRAGA

LE CHIFFRE

6 millions

C'est le nombre de visiteurs à la Foire internationale du Livre du Caire, en Égypte, qui a clôturé sa 57ème édition ce 3 février 2026.

ILS ONT DIT...

« Il existe une catastrophe, non des moindres, que le Mali, depuis des années, semble oublier ou pour laquelle il semble consentir moins d'efforts : ce sont ces milliers d'enfants privés d'éducation depuis plus d'une décennie. À ce jour, il n'existe aucune politique officielle de prise en charge ou de récupération de ces enfants maliens ». Souleymane Camara, président du réseau malien des défenseurs des droits humains, le 4 février 2026.

« Il y a un intérêt à permettre à des filles et à des garçons russes de jouer au football dans d'autres régions d'Europe. Il faut inscrire dans nos règles que nous ne devrions jamais interdire à un pays de jouer au football en raison des actes de ses dirigeants politiques. Il faut bien que quelqu'un maintienne les liens ouverts ». Gianni Infantino, président de la FIFA, le 3 février 2026.

RENDEZ-VOUS

8 février 2026 :

Stade Malien de Bamako contre Espérance de Tunis, Ligue des Champions CAF, Bamako

9-12 février 2026 :

Investing in African Mining Indaba, Cape Town, Afrique du Sud

12-14 février 2026 :

Festival International du Wassoulou (FIWA 2026), Yanfolila

14-17 février 2026 :

Festival Nagnerki, Sikasso

UN JOUR, UNE DATE

Le 5 février 1969, Yasser Arafat est élu à la tête de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Il relance la lutte contre Israël, mais finira par négocier et obtiendra le prix Nobel de la paix en 1994.



Le Togolais Gervais Koffi Djondo, cofondateur du groupe bancaire panafricain Ecobank et fondateur de la compagnie aérienne Asky, a été honoré le 29 janvier 2026 à Accra lors de l'Africa Trade Summit 2026 pour sa contribution à l'intégration économique du continent.



En France, le parquet général a requis en appel, ce 3 février 2026, contre Marine Le Pen, présidente du parti RN, 5 ans d'inéligibilité, 4 ans de prison dont 3 avec sursis, dans l'affaire des assistants parlementaires de son parti.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a reçu le 2 février 2026 Nick Checker, chef du bureau des Affaires africaines du Département d'État américain, en présence de l'ambassadrice des États-Unis au Mali. Les échanges ont porté sur la coopération bilatérale et les enjeux sous-régionaux.

BESOINS HUMANITAIRES : L'URGENCE S'INSTALLE FACE AU RECUL DES FINANCIEMENTS

La crise humanitaire s'inscrit désormais dans la durée, avec des besoins en hausse constante et des financements qui peinent à suivre. À l'approche d'un nouveau plan de réponse, l'écart entre l'ampleur des vulnérabilités et les moyens mobilisés apparaît plus marqué que jamais.

MASSIRÉ DIOP

La présentation annuelle d'un plan de réponse humanitaire constitue un moment-clé pour évaluer l'évolution des vulnérabilités et la capacité collective à y répondre. Au Mali, cet exercice dépasse désormais la logique d'une planification conjoncturelle. Il s'inscrit dans une dynamique plus profonde, marquée par l'installation durable de l'urgence et par une tension persistante entre besoins humanitaires et ressources disponibles. Les données consolidées pour les dernières années confirment cette tendance. Environ 6,4 millions de personnes sont aujourd'hui identifiées comme ayant besoin d'une assistance humanitaire. Parmi elles, 5,1 millions sont ciblées par les interventions prévues dans le cadre du prochain plan, soit près de 21 à 22% de la population nationale, l'équivalent d'un Malien sur cinq. Ce ratio illustre une crise qui ne relève plus d'un choc ponctuel, mais d'un phénomène structurel. Pour Yaya Mémé, Coordinateur national éducation de l'ONG AMSS, cette situation s'inscrit dans une crise humanitaire multidimensionnelle installée dans la durée, nourrie par l'enchaînement des conflits, des chocs climatiques, des déplacements massifs de populations et de l'insécurité alimentaire, dans un contexte de croissance économique limitée. Selon lui, l'accumulation de ces facteurs a contribué à élargir et complexifier les besoins sur l'ensemble du territoire.

Sous-financement structuel Sur le plan financier, l'écart entre les besoins exprimés et les ressources mobilisées

demeure significatif. Pour l'année 2025, les besoins du plan de réponse humanitaire avaient été évalués à 771,3 millions de dollars américains, soit près de 463 milliards de francs CFA. À la date de consolidation, les financements mobilisés atteignaient environ 164,1 millions de dollars, correspondant à un taux de couverture d'environ 21%. Selon Yaya Mémé, ce niveau de financement place le Mali parmi les appels humanitaires les moins financés à l'échelle mondiale, alors même que les besoins ont continué de progresser. Même en intégrant les financements humanitaires déclarés hors plan, le volume total reste très inférieur aux montants requis. Ce sous-financement chronique pèse directement sur la nature et l'ampleur de la réponse humanitaire. Alassane Maïga, gestionnaire de programmes spécialisé dans le nexus humanitaire, paix et développement, estime que cette situation s'inscrit dans une

conduisant à concentrer les efforts sur les situations jugées les plus critiques au détriment d'autres besoins pourtant identifiés. Cette gestion de la rareté transforme progressivement l'action humanitaire en un exercice d'équilibre constant.

Près d'un Malien sur cinq, soit environ 5,1 millions de personnes, représentant 21 à 22% de la population nationale, est aujourd'hui ciblé par l'assistance humanitaire.

Déplacements prolongés La situation des personnes déplacées internes (PDI) illustre cette pression structurelle. Le Mali compte environ 414 524 déplacés internes. Une part importante vit dans des situations de déplacement prolongé, avec des besoins croissants en matière de logement, de protection, de moyens de subsistance et d'accès aux services sociaux de base. Les ressources disponibles permettent le plus souvent d'apporter une ré-

ponse partielle, centrée sur l'urgence immédiate, sans offrir de perspectives à moyen terme. Pour M. Maïga, la persistance de ces déplacements, combinée à l'absence de solutions durables pour les déplacés, les retournés et les réfugiés, maintient des centaines de milliers



Reprise des cours intensifs pour des enfants affectés par la crise dans la région de Ségou.

REPÈRES

Besoins humanitaires identifiés :

6,4 millions de personnes

Financement du PRH 2025 :
21% des besoins couverts

Personnes déplacées internes :
414 524

tant non seulement les enfants privés d'école, mais aussi des milliers d'enseignants, dans un contexte où les capacités de soutien ont été fortement réduites. Ena El Mehdi, responsable des programmes éducation et protection au sein de l'ONG Educo, souligne que « ce niveau de sous-financement expose directement les enfants à des risques accrus de déscolarisation et de violations graves, dans des régions déjà fragilisées comme le Centre et le Sud du pays ». Il relève que la réduction des financements a conduit à la suspension ou à la fragilisation de nombreux programmes éducatifs et de protection, laissant des milliers d'enfants sans accompagnement psychosocial malgré l'ampleur des besoins liés aux conflits. Ces dynamiques ont des répercussions directes sur la protection de l'enfance, la cohésion sociale et les perspectives de développement

également sur les communautés hôtes, de plus en plus sollicitées sans accompagnement suffisant, notamment dans les régions du Nord et du Centre.

Éducation sous tension Le secteur de l'éducation figure parmi les plus durement touchés. À l'échelle nationale, 2 314 écoles restent fermées en raison de l'insécurité, privant 694 200 enfants d'accès à l'enseignement. D'après Yaya Mémé, le manque de financements a profondément fragilisé l'éducation en situation d'urgence, affec-

à long terme. Pourtant, l'éducation en situation d'urgence demeure l'un des secteurs les moins financés, malgré son rôle reconnu dans la prévention des risques et le renforcement de la résilience.

Santé et protection affectées

Dans le domaine de la santé, les besoins continuent également de s'intensifier. Environ 3,7 millions de personnes nécessitent un accès à des soins de santé essentiels. L'insécurité, l'éloignement géographique de certaines localités et la fragilité des infrastructures sanitaires limitent l'accès aux services, en particulier dans les zones les plus affectées par le conflit. Les difficultés d'approvisionnement, le manque de personnel qualifié et la pression sur les structures existantes accentuent les vulnérabilités des populations concernées. M. Maïga relève que les contraintes financières ont entraîné une réduction des capacités opérationnelles dans plusieurs zones critiques, affectant la disponibilité des services de santé primaires, des cliniques mobiles et des stocks de médicaments essentiels.

3 QUESTIONS À



MOUSSA ABBA DIALLO

Président de l'ONG
AMSODE

1 Comment évolue le financement humanitaire ?

Les besoins humanitaires augmentent de façon continue, sous l'effet des conflits, des déplacements massifs et des catastrophes naturelles. Les financements ne progressent pas au même rythme, laissant certaines populations, notamment dans les zones isolées, sans accès à l'aide. Malgré des ressources limitées, la présence permanente d'AMSODE sur le terrain permet d'adapter les interventions aux besoins locaux.

2 Comment les acteurs humanitaires s'adaptent-ils ?

La baisse des financements oblige les acteurs humanitaires à cibler en priorité les populations les plus vulnérables. Les ONG nationales jouent un rôle central dans l'identification des besoins et la coordination avec les partenaires internationaux. Les interventions deviennent plus intégrées, combinant sécurité alimentaire, protection, éducation et accès à l'eau afin de maximiser l'impact.

3 Quels enseignements doivent guider le prochain Plan ?

Ce Plan doit renforcer la localisation de l'aide en donnant un rôle central aux ONG nationales proches des populations isolées. Les interventions doivent viser un impact durable en combinant sécurité alimentaire, protection, éducation et accès à l'eau, tout en renforçant l'implication des bénéficiaires et la coordination entre acteurs nationaux et internationaux afin d'éviter les doublons.

fié par le Conseil norvégien pour les réfugiés comme l'une des crises humanitaires les plus négligées à l'échelle mondiale, en raison d'une combinaison persistante de sous-financement, de faible couverture médiatique internationale et d'attention politique limitée, malgré des besoins élevés et durables. M. Maïga souligne que le retrait brutal de certains financements majeurs a eu un effet immédiat sur les opérations humanitaires, entraînant l'arrêt ou la réduction de programmes structurants. Yaya Mémé observe de son côté que cette contraction financière a conduit à la fermeture de programmes et à la réduction des capacités opérationnelles de nombreuses ONG, nationales comme internationales. Présente sur le terrain, l'ONG AMSODE constate également une progression continue des besoins humanitaires, alimentée par les conflits, les dépla-

cements et les chocs climatiques, dans un contexte où les financements ne suivent pas toujours cette dynamique. L'organisation relève que la contrainte financière pousse les acteurs humanitaires à privilégier des interventions plus ciblées et intégrées, en donnant un rôle central aux ONG nationales dans l'identification des besoins locaux et l'accès aux zones difficiles. Le sous-financement fragilise particulièrement la protection, l'éducation et l'accès à l'eau, tout en renforçant l'importance de la localisation de l'aide et de l'implication des communautés. De son côté, Amina Dicko, responsable de l'ONG Solidaris 223, estime que le faible niveau de financement du Plan 2025 a creusé l'écart entre les besoins réels des populations vulnérables et les capacités de réponse, en particulier pour les femmes, les filles et les déplacés internes. Elle souligne une réduction du nombre de béné-

ficiaires et un recentrage sur l'urgence au détriment de la prévention et de la résilience. Face à ces contraintes, Solidaris 223 mise sur le renforcement des partenariats locaux, la mutualisation des ressources et des actions communautaires à fort impact, tout en plaident pour un Plan 2026 plus inclusif et des financements plus flexibles au profit des acteurs locaux.

En attente du Plan 2026 La multiplication des crises à l'échelle mondiale, combinée aux ajustements budgétaires opérés par plusieurs pays donateurs, exerce une pression intense sur le système humanitaire international. Les appels à la priorisation et à l'efficacité s'inscrivent dans un contexte où les besoins progressent plus rapidement que les financements mobilisés. Dans ce cadre, le nouveau Plan de réponse humanitaire s'inscrit dans une logique de

priorisation et de gestion d'une urgence désormais structuelle. Pour M. Maïga, il devra à la fois jouer un rôle d'alerte auprès des bailleurs et servir de cadre pour renforcer les passerelles entre urgence, relèvement et développement, afin de limiter l'installation durable de l'assistance humanitaire. À l'approche de son lancement, l'enjeu ne se limite plus à l'actualisation des chiffres. Les éléments disponibles décrivent une crise installée dans la durée, marquée par une réponse sous contrainte et une pression constante sur les populations comme sur les acteurs humanitaires. Pour Yaya Mémé, dans un contexte de ressources encore plus limitées, la réponse devrait se concentrer prioritairement sur le sauvetage des vies et les zones les plus affectées par l'insécurité et les chocs climatiques, au risque de laisser persister des vulnérabilités structurelles. ■

URGENCE HUMANITAIRE SOUS TENSION (2025-2026)

Les besoins humanitaires poursuivent leur progression alors que les financements restent insuffisants. Les principaux indicateurs illustrent la pression persistante sur les populations et les services essentiels.

BESOINS HUMANITAIRES (2026)

Personnes dans le besoin : **6,4 millions**

Personnes cibles (2026) : **5,1 millions** environ 21 - 22% de la population (1 Malien sur 5)

ÉDUCATION (2025-2026)

Écoles fermées : **2 314**

Enfants affectés : **694 200**

FINANCEMENT HUMANITAIRE (2025)

Requis : **771,3 millions** de dollars américains

Financé (Dans le plan) : **164,1 millions** de dollars américains

Couverture : **21,3%**

Total financements déclarés : **209,4 millions** de dollars américains

PROTECTION (2026)

Personnes en besoin : **3,1 millions**

Personnes cibles : **1,6 million**

SANTÉ (2026)

Personnes en besoin de soins : **3,7 millions**

Accès aux services : Fortement limité dans plusieurs zones



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DU CALENDRIER D'ÉMISSION DES TITRES PUBLICS DE L'ANNÉE **2026**



JEUDI
**5 FÉVRIER
2026**

Hôtel
Radisson
Collection

13H00

ANNULATION DES SANCTIONS DE L'UEMOA CONTRE LE MALI : QUELLES CONSÉQUENCES JURIDIQUES ?

La Cour de justice de l'UEMOA a annulé le 28 janvier 2026 les sanctions prises en janvier 2022 contre le Mali. Cette décision marque un tournant juridique pour le droit communautaire ouest-africain, mais elle exclut toute possibilité de réparations financières pour Bamako.

MOHAMED KENOUI

La Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine a rendu son arrêt dans l'affaire opposant l'État du Mali à la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union. En cause, les sanctions adoptées le 9 janvier 2022 à Accra pour contraindre les autorités de la Transition à présenter un chronogramme pour le retour à l'ordre constitutionnel. La juridiction communautaire a estimé que ces mesures ne reposaient sur aucune base légale au regard des textes de l'UEMOA et en a prononcé l'annulation. La Cour s'est déclarée compétente, a jugé le recours recevable et a condamné la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UEMOA aux dépens. Elle a toutefois précisé que la nullité ne produit effet qu'à partir de la date de l'arrêt. Ce point technique détermine directement la portée concrète de la décision.



La cour de justice de l'UEMOA a annulé le 28 janvier 2026 les sanctions adoptées contre le Mali en 2022.

en posant une limite claire à l'usage de sanctions sans fondement juridique solide. L'arrêt apporte aussi des précisions sur l'accès au juge communautaire. Pour Dr. Amidou Tidjani, enseignant-chercheur à l'Université Paris 13, une première conséquence majeure tient au statut même du requérant. « Le fait qu'un gouvernement soit issu d'un coup d'État ne

propres sanctions additionnelles, l'UEMOA avait également endossé celles prises par la CEDEAO à l'encontre du Mali.

Pas de réparations pour Bamako La question des dédommagements a rapidement émergé après le prononcé de l'arrêt. Sur ce point, la lecture des juristes est unanime : le Mali ne pourra pas obtenir réparation pour les préjudices liés à l'application des sanctions. La Cour a en effet choisi de moduler les effets de sa décision dans le temps. L'annulation ne vaut qu'à compter du 28 janvier 2026, sans rétroactivité. Or les sanctions avaient déjà été levées depuis juillet 2022. Cette absence d'effet rétroactif ferme la voie à toute action indemnitaire fondée sur cette décision.

MK

En faisant courir les effets de la nullité à partir du jour du jugement, la Cour neutralise toute possibilité d'utiliser l'illégalité constatée pour réclamer une compensation.

Une décision qui renforce le contrôle du juge communautaire Plusieurs observateurs y voient une affirmation nette de la primauté du droit communautaire sur la décision politique. L'analyste politique Cheick Oumar Diallo considère que l'arrêt désavoue une violation caractérisée des textes fondateurs de l'UEMOA et rappelle que l'action politique, même au plus haut niveau, demeure encadrée par le droit. À ses yeux, cette décision crée un précédent important pour l'intégration régionale

le prive pas de la possibilité de saisir la Cour de justice de l'UEMOA et d'obtenir gain de cause», souligne-t-il. Selon lui, la qualité pour agir d'un État membre demeure entière, indépendamment de la nature du régime en place. Le même universitaire met en avant une deuxième portée juridique. De son point de vue, les sanctions à caractère politique adoptées dans le cadre de la CEDEAO ne peuvent plus être automatiquement transposées et appliquées dans l'ordre juridique de l'UEMOA. En effet, en plus de ses

EN BREF

JUSTICE : MOUSSA MARA FIXÉ SUR SON SORT CE LUNDI



Incarcéré depuis le 1er août 2025, Moussa Mara va-t-il bientôt recouvrer sa liberté ? Les regards seront tournés ce lundi 9 février 2026 vers la Cour d'appel de Bamako pour le délibéré du procès en appel de l'ancien Premier ministre. Il a été condamné en octobre 2025 à deux ans de prison, dont un ferme, et à une amende de 500 000 francs CFA en première instance par le Pôle judiciaire spécialisé dans la lutte contre la Cybercriminalité pour « atteinte au crédit de l'État, opposition à l'autorité légitime, incitation au trouble à l'ordre public et publication et diffusion de fausses nouvelles ». Ses avocats dénoncent un dossier vide et une atteinte à la liberté d'expression et plaident pour sa relaxe pure et simple.

Pour rappel, Moussa Mara a été placé sous mandat de dépôt à la suite d'un message qu'il avait publié sur les réseaux sociaux, exprimant sa solidarité avec des prisonniers qu'il avait qualifiés de « détenus d'opinion ». ■

pour une éventuelle action en indemnisation », analyse-t-il. Dr. Amidou Tidjani abonde dans le même sens. Il affirme que compte tenu de la modulation décidée par la Cour, le Mali ne pourra pas demander devant cette juridiction la réparation des conséquences dommageables de l'application des sanctions communautaires à son encontre. L'arrêt de la Cour de justice de l'UEMOA ne répare donc pas le passé, mais il encadre plus strictement, pour l'avenir, le mécanisme juridique des sanctions régionales. ■



HAMMA CISSÉ

« Les légitimités traditionnelles et les leaders religieux constituent deux couches essentielles pour la stabilité du Mali »

Dans cet entretien, Hamma Cissé, Coordinateur national d'Éveil Mali, détaille la vision, les actions et les objectifs de ce mouvement, qui mise sur les légitimités traditionnelles et religieuses pour renforcer la cohésion sociale et l'engagement citoyen.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Q u'est-ce que l'organisation Éveil Mali et quels sont ses objectifs ?

Éveil Mali est une organisation citoyenne et patriotique ouverte à tous, avec un accent particulier sur les jeunes et les femmes. Elle est apolitique, à but non lucratif et inclusive, sans considérations religieuses, ethniques ni communautaires. Elle a pour objectifs, entre autres, de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, de favoriser la participation citoyenne inclusive des jeunes et des femmes et d'encourager ainsi que de renforcer l'engagement civique et politique des citoyens.

Vous avez entamé depuis un moment une campagne de plaidoyer auprès des légitimités traditionnelles et des leaders religieux. De quoi s'agit-il concrètement ?

Cette campagne s'inscrit dans la mise en œuvre d'un grand projet initié par Éveil Mali, dénommé « Les Ateliers citoyens phase II ». Nous ciblons les légitimités traditionnelles et les leaders religieux parce qu'ils constituent deux couches essentielles pour la stabilité du Mali, le renforcement de la cohésion sociale, l'expression de la citoyenneté et l'accroissement de la participation citoyenne. Une fois sensibilisés, ils peuvent à leur tour mobiliser les populations en faveur d'une participation plus active aux actions d'intérêt communautaire.

Cette campagne s'accompagne également de remises de drapeaux. Pourquoi ce choix ?

C'est pour nous une manière de récompenser, de la façon la plus honorable et la plus noble, les légitimités traditionnelles et les leaders religieux pour leur contribution à la stabilité, à la paix, à la cohésion sociale et à l'éducation citoyenne. La remise du drapeau est aussi une façon symbolique de les mettre en mission pour le Mali, de les encourager à poursuivre et à renforcer encore davantage leur engagement pour le pays.

À part cette campagne en cours, quelles sont les autres activités que vous menez ?

Nous menons plusieurs autres activités, notamment des formations sur le leadership, ainsi que sur la connaissance et la pratique du contrôle citoyen de l'action publique. Nous avons également programmé des journées d'échanges entre jeunes leaders, femmes et légitimités traditionnelles. En plus de cela, nous organisons des sessions de formation pour les élèves sur la connaissance des institutions et des symboles de la République. Nous tenons aussi des cérémonies de montée des couleurs nationales dans les écoles et les universités et nous conduisons plusieurs campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux. ■

KOWBEYE!

TM1
La télé qui vous allume !

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

CONTENEURS EN SOUFFRANCE : UNE NOUVELLE ENTRAVE À L'APPROVISIONNEMENT

Après plusieurs mois de perturbations sur le corridor Dakar - Bamako, l'évacuation progressive des conteneurs bloqués au port de Dakar n'a pas encore levé toutes les contraintes logistiques. La gestion des conteneurs vides apparaît désormais comme une nouvelle source de tension pour l'approvisionnement du pays.

FATOUMATA MAGUIRAGA

Plus de 2 000 conteneurs maliens étaient bloqués au port de Dakar fin 2025, à la suite de l'interdiction des camions hors gabarit, une situation aggravée par le contexte sécuritaire. À l'issue d'une mission officielle, les autorités maliennes ont obtenu un calendrier d'évacuation fixé au 24 février 2026. À quelques jours de cette échéance, la question du retour des conteneurs vides s'impose comme une contrainte supplémentaire pour l'approvisionnement national. Les discussions menées à Dakar ont permis, le 21 novembre 2025, l'annulation des pénalités de stockage et une réduction progressive du stock. Celui-ci est passé de 939 conteneurs fin décembre à 304 unités, selon

304

un communiqué du Conseil malien des chargeurs (CMC) publié le 3 février. Alors que l'évacuation des conteneurs

4 000

Date limite pour en souffrance au évacuer du port : port de Dakar progresse, une autre difficulté logistique menace désormais l'équilibre de la chaîne d'approvisionnement.

Nouveau goulot d'étranglement Dans son communiqué



Plusieurs conteneurs maliens sont toujours bloqués au port de Dakar.

du 3 février 2026, le Conseil malien des chargeurs alerte sur la rétention de près de 4 000 conteneurs vides à l'intérieur du Mali par des chargeurs, transporteurs et transitaires. Cette situation est susceptible de perturber l'approvisionnement du pays et de durcir les conditions d'exploitation imposées aux opérateurs économiques par les armateurs. S'agissant des conteneurs encore immobilisés au port de Dakar, le CMC précise qu'au 2 février 2026, 304 unités restaient en souffrance, avec une date butoir d'enlèvement fixée au 24 février, sans possibilité de dérogation. Le blocage des conteneurs vides à Bamako s'explique

par les modalités de prise en charge logistique. Selon le type d'importation, la compagnie maritime peut assurer le transport du port à Bamako et le retour du conteneur après livraison. Dans d'autres cas, sa responsabilité s'arrête au port de Dakar, le conteneur étant alors pris en charge par un transitaire ou un transporteur, contre le dépôt d'une caution. « C'est sur ces cas qu'il y a problème », explique un responsable logistique. Sollicitant d'autres ports, certains opérateurs ne retournent pas les conteneurs à Dakar et les déposent dans les représentations locales des compagnies maritimes, une pratique jugée irrégulière. Auparavant, l'exportation du coton permettait de réutiliser ces conteneurs vides et de limiter ces déséquilibres. Ce mécanisme ne joue plus aujourd'hui. ■

EN BREF

LA BAD APPUIE LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ À 300 MILLIONS D'AFRICAINS

La Banque africaine de développement (BAD) a approuvé le 30 janvier 2026 un nouveau projet d'assistance technique, doté de 3,9 millions de dollars sur 2 ans, pour aider les pays africains à mettre en œuvre leurs pactes pour l'énergie dans le cadre de la Mission 300. Ce projet de la BAD et de la Banque mondiale vise à raccorder 300 millions d'Africains d'ici 2030. Il est destiné à soutenir les Pactes énergétiques des pays, qui sont des plans nationaux dans lesquels les gouvernements définissent la manière d'étendre l'électricité, de renforcer leur secteur énergétique et d'attirer des investisseurs. Le nouveau projet fournira une assistance technique directe à 13 pays de la Mission 300 au cours des 24 prochains mois. Concrètement, il permettra, entre autres, l'amélioration de la réglementation, la planification et les tarifs afin de mettre en place les investissements, de renforcer les services publics pour fournir une énergie plus fiable et de réduire les pertes, ainsi que l'amélioration de la qualité des données. La phase I a permis la création et le renforcement des équipes de mise en œuvre. La phase II s'appuiera sur l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre des réformes. ■

Huile de palme Le Mali et le Burkina Faso, deux gros clients

Le Mali et le Burkina Faso figurent parmi les principaux moteurs de la consommation d'huile de palme en Afrique de l'Ouest. En 2024, les deux pays ont absorbé à eux seuls 47% des exportations ivoiriennes de cette denrée. Premier exportateur régional, la Côte d'Ivoire a expédié pour 46,2 milliards de francs CFA d'huile de palme vers le Mali et pour 43,9 milliards vers le

Burkina Faso. Ces volumes représentent un total de 90,1 milliards de francs CFA sur les 188,6 milliards d'exportations enregistrées vers l'ensemble de la sous-région. Cette dynamique des importations s'est confirmée sur la période 2015-2024. Les achats du Burkina Faso ont été multipliés par trois, tandis que ceux du Mali ont presque doublé sur la même période, traduisant une progression

continue de la demande. Cette évolution s'explique notamment par la croissance démographique et la modification des habitudes alimentaires dans les deux pays, où l'huile de palme occupe une place importante aux côtés d'autres produits oléagineux tels que le karité, l'arachide ou le coton. L'importation de cette denrée demeure stratégique pour le Mali et le Burkina Faso, dont la production locale

reste largement inférieure aux besoins de consommation.

Au-delà de l'alimentation, l'huile de palme est également utilisée dans des secteurs industriels, notamment pour la fabrication de savons et de produits cosmétiques. La proximité géographique et l'augmentation progressive de la production ivoirienne depuis 2010 renforcent ainsi le rôle de la Côte d'Ivoire comme fournisseur privilégié de ces marchés. ■

COMPÉTITIVITÉ DES PME EN AFRIQUE FRANCOPHONE (2025)

Menée par le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence permanente des Chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF), une enquête intitulée « Libérer le potentiel des paiements électroniques » analyse les forces et les faiblesses du commerce électronique en Afrique, afin d'évaluer les défis opérationnels des PME pour faciliter leurs échanges commerciaux. L'enquête a été réalisée dans 19 pays d'Afrique francophone, dont le Mali.

Entreprises enquêtées : 5 453	Secteurs d'activité	Adoption du commerce électronique
Taille des entreprises		
- Microentreprises : 58%	- Services : 77%	- Vend en ligne : 46%
- Petites entreprises : 32%	- Industrie : 11%	- Ne vend pas en ligne : 54%
- Moyennes entreprises : 8%	- Primaire : 11%	
- Grandes entreprises : 2%		

Caractéristiques des entreprises vendant en ligne	Acceptation du paiement électronique	Obstacles au paiement électronique
- Dirigée par un jeune : 59%	- Entreprises vendant en ligne : 83%	- Absence des appareils nécessaires : 30%
- Dirigée par une femme : 62%	- Micro et petites entreprises : 48%	- Frais de transaction excessifs : 21%
- Moyennes et grandes entreprises : 30%	- Moyennes et grandes entreprises : 56%	- Manque de confiance : 21%
		- Crainte de cyberattaque : 15%

Source : ITC, CPCCAF

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo
N°562 du 5 au 11 février 2026



Garantissez la **croissance** de votre entreprise
avec la **connexion dédiée**.



20 28 00 00

www.afribone.com



LUTTE CONTRE LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES : ON AVANCE À PETITS PAS

Au Mali, les mutilations génitales féminines (MGF) restent largement pratiquées malgré des années de campagnes de sensibilisation. En l'absence d'une loi spécifique, les acteurs de la lutte misent sur le dialogue communautaire pour obtenir l'abandon progressif de cette pratique.



Les mutilations génitales féminines persistent malgré les nombreuses sensibilisations.

La pratique de l'excision demeure largement répandue au Mali et touche encore de nombreuses femmes et filles. En dépit des nombreux efforts consentis dans la sensibilisation, elle est perçue par une partie importante de la population comme une nécessité religieuse, ce qui rend la lutte plus complexe. Les acteurs concentrent donc leurs efforts sur la conviction et l'adhésion volontaire des communautés. Selon les résultats de l'Enquête démographique et de santé (EDS 2023-2024) de l'Institut national de la statistique (INSTAT), 89% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi une excision, tout comme 70% des filles de 0 à 14 ans. Le rapport précise que l'excision est perçue comme une nécessité religieuse par 66% des femmes et 53% des hommes de 15 à 49 ans, tandis

que 80% des femmes et 72% des hommes estiment que la pratique doit se poursuivre. Ces chiffres illustrent l'ampleur du défi et le fossé persistant entre la volonté d'éradiquer une pratique aux conséquences sanitaires néfastes et des croyances qui entre-

La pratique de l'excision demeure largement répandue au Mali et touche encore de nombreuses femmes et filles.

tiennent une confusion durable entre religion et coutume. Si le débat n'a pas été tranché officiellement par les autorités religieuses, plusieurs leaders reconnaissent que l'excision ne constitue pas une obligation, mais une recommandation. Cette nuance peine toutefois à infléchir les positions au sein des communautés, poussant les organisations de défense

EN BREF

PALUDISME : 500 000 DÉCÈS SUPPLÉMENTAIRES À CAUSE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique pourrait causer 500 000 décès dus au paludisme en Afrique d'ici 2050. C'est ce que révèle une étude menée par Kids Research Australia et l'université Curtin. Cette augmentation des cas de paludisme et des décès pourrait énormément affecter les enfants. Ces nouvelles recherches alertent sur les conséquences du changement climatique sur l'augmentation des cas de paludisme dans les prochaines décennies. L'étude prévoit qu'un scénario climatique intermédiaire pourrait entraîner 500 000 décès supplémentaires dus au paludisme et 100 millions de cas supplémentaires d'ici 2050. Selon les chercheurs de Kids Research Australia et de l'université Curtin, sans mesures d'atténuation fortes, les effets des inondations et des cyclones, plus fréquents et plus graves, pourraient expliquer respectivement 79% et 93% des augmentations des décès dus au paludisme au cours des 25 prochaines années. Dans cette étude, les chercheurs ont analysé 25 ans de données sur le climat, la prévalence du paludisme, les interventions de lutte contre cette maladie, les indicateurs socioéconomiques et les phénomènes météorologiques extrêmes en Afrique.

Bien que la hausse des températures et la modification du régime des précipitations influencent la transmission du paludisme, les plus grandes augmentations de la charge du paludisme ne proviendront pas de ces modifications des conditions climatiques, mais des inondations et des cyclones, qui endommagent les habitations, détruisent les moustiques et interrompent l'accès à un diagnostic et à un traitement rapides.

ÉCHOS DES RÉGIONS

SÉGOU : DES CITOYENS MODÈLES HONORÉS

La 2^e édition de la « Nuit du Citoyen » s'est tenue le 2 février 2026 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Ségou. Présidée par le Conseiller aux Affaires administratives et juridiques du Gouverneur, la cérémonie a été marquée par la remise d'attestations de reconnaissance et de trophées à plusieurs personnalités jugées citoyens modèles des villes de Ségou et de Bla. Parmi elles figuraient le Maire de la commune urbaine de Ségou, Nouhoum Diarra, le président de l'ONG Alphalog, Souleymane Traoré, la présidente de l'ASPROFER, Mme Diaw Kadiatou Tall, et le Coordinateur des Comités de Gestion Scolaire, M. Ibrahim Faranta. La « Nuit du Citoyen » est une initiative nationale du ministère de la Jeunesse et des Sports, chargée de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne. Elle vise à promouvoir l'engagement citoyen, la participation communautaire et la redevabilité au sein des collectivités territoriales du Mali. ■ MK

BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE : UN NOUVEL OUTIL FINANCIER CONTINENTAL LANCÉ

L'Afrique vient d'entrer dans une phase concrète avec la mise en place opérationnelle de la Banque africaine de l'énergie, conçue pour financer les projets énergétiques du continent. L'institution ambitionne ainsi de mobiliser des ressources propres afin de réduire la dépendance aux financements extérieurs et de soutenir la souveraineté énergétique africaine.

MASSIRÉ DIOP



Le siège de la Banque africaine de l'énergie à Abuja au Nigéria.

Dévoilée au début de ce mois, la Banque africaine de l'énergie a franchi une étape déterminante avec la confirmation de son cadre institutionnel, de son siège et de ses premières orientations financières. Longtemps discutée au sein des instances africaines et internationales, cette banque spécialisée passe désormais du stade politique à celui de l'opérationnalisation. La Banque africaine de l'énergie a été pensée pour répondre au déficit structurel de financement qui affecte le secteur énergétique africain. Malgré un potentiel important en hydrocarbures, en solaire, en hydraulique et en gaz, de nombreux

projets peinent à voir le jour faute d'accès à des financements adaptés. Les banques internationales se montrent de plus en plus réticentes à soutenir certains projets énergétiques, tandis que les besoins du continent restent élevés. Avec un capital initial annoncé à 5 milliards de dollars américains, soit environ 3 000 milliards de francs CFA, destiné au financement de projets de production, de transport, de stockage et de distribution d'énergie, la banque démarre. À moyen terme, ses promoteurs ambitionnent une capacité de mobilisation plus large, avec plusieurs dizaines de milliards de dollars attendues grâce à l'effet de levier financier.

AGOA Une prolongation sous conditions

Les États-Unis ont reconduit le 3 février 2026 l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), mais pour une durée limitée à un an, confirmant le caractère transitoire de la décision. Le programme permet actuellement à près de 30 pays africains d'exporter vers le marché américain plusieurs milliers de produits en franchise de droits de douane. Cette reconduction courte reflète les débats en cours à Washington sur l'avenir de l'AGOA. Longtemps présenté comme un pilier des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique, le dispositif est désormais évalué à l'aune de ses retombées directes pour l'économie américaine. Plusieurs responsables estiment que le programme doit davantage favoriser les investissements américains, la création d'emplois aux États-Unis et une meilleure intégration des entreprises américaines dans les chaînes de valeur liées au continent. À l'inverse, d'autres courants défendent l'AGOA comme un instrument stratégique de partenariat, utile à la diversification des économies africaines et au maintien de l'influence américaine face à une concurrence internationale intense. Le débat reste donc entier entre ceux qui voient l'AGOA comme un système à prolonger et à adapter et ceux qui y voient un programme ponctuel, appelé à évoluer vers des accords commerciaux plus ciblés et conditionnés aux intérêts économiques américains. ■

Le siège a été fixé à Abuja, au Nigeria, et l'institution est portée par les États africains producteurs d'énergie en partenariat avec Afreximbank, qui apporte son expertise financière et son réseau continental, plusieurs pays ayant déjà versé leurs contributions initiales.

La banque se positionne ainsi comme un outil de financement africain destiné à soutenir de manière graduelle les énergies fossiles et renouvelables afin de répondre aux besoins immédiats des économies du continent tout en accompagnant la transition énergétique, sans dépendre exclusivement de financements extérieurs souvent assortis de conditions. Au-delà des montants annoncés, son lancement pose des enjeux de gouvernance, de sélection des projets et de transparence, son efficacité reposant sur sa capacité à financer des projets viables, à limiter les influences politiques et à produire des résultats mesurables. Activée début 2026, l'institution constitue ainsi un test pour la capacité de l'Afrique à financer son développement énergétique et à renforcer son autonomie stratégique. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

Océans : des enjeux au cœur des débats mondiaux

Les discussions internationales ouvertes le 3 février replacent les mers et océans au centre des débats environnementaux mondiaux, alors que leurs équilibres sont fragilisés par le changement climatique, la pollution et la surexploitation des ressources. Les océans absorbent près de 25% des émissions mondiales de CO2 et jouent un rôle central dans la régulation du climat. Le transport maritime concentre plus de 90% du commerce mondial, tandis que la hausse du niveau moyen des mers, estimée entre 3 et 4 millimètres par an, accroît les risques d'érosion côtière, d'inondations et de perturbations des écosystèmes. Ces échanges soulignent la nécessité de renforcer la protection de la biodiversité marine, de lutter contre la pêche illégale et d'assurer une gestion durable des ressources océaniques, la pêche illicite représentant plus de 20 milliards de dollars de pertes annuelles. Des rencontres réunissant experts et professionnels examinent ces enjeux, illustrant la place centrale qu'occupent désormais les questions maritimes dans les politiques environnementales, économiques et climatiques mondiales. ■

MERCATO HIVERNAL : LE POINT SUR LES MOUVEMENTS DES AIGLES

Le mercato hivernal, ouvert le 1er janvier et clos le 2 février 2026 dans la majorité des championnats européens, a été marqué par plusieurs mouvements concernant les internationaux maliens. Prêts stratégiques, transferts définitifs et prolongations de contrat ont rythmé cette fenêtre pour les Aigles.

MOHAMED KENOUVI



Moussa Diarra (à gauche) et Ibrahima Sissoko ont changé de clubs cet hiver.

Plusieurs joueurs maliens ont changé d'environnement au cours de ce marché d'hiver, souvent dans le cadre de prêts destinés à gagner du temps de jeu. C'est le cas du milieu défensif Sékou Koné, prêté par Manchester United au FC Lausanne Sport jusqu'à la fin de la saison 2025-2026. C'est l'opportunité pour le jeune international de 20 ans, formé au Guindais FC de Bamako, de poursuivre sa pro-

gression dans un championnat compétitif. Le défenseur Moussa Diarra rejoint pour sa part le RSC Anderlecht, en Belgique, sous la forme d'un prêt avec option d'achat, en provenance du Deportivo Alavés. L'ancien Toulousain n'y a disputé que 3 matchs depuis le début de la saison. Même formule pour l'attaquant Wilson Samaké, qui s'engage en première division bulgare avec le PFC Arda, en prêt

Coupe CAF Le Djoliba AC éliminé

En se déplaçant ce dimanche 8 février 2026 au Maroc, pour affronter l'OC Safi en Coupe CAF, le Djoliba AC n'a plus rien à jouer dans la compétition, si ce n'est chercher à sauver l'honneur en signant sa première victoire en cinq matches. En effet, à l'issue de leur match nul et vierge dimanche dernier à Bamako, face à l'USM Alger, et de la victoire de l'OC Safi face au FC San Pedro, les Rouges de Bamako sont officiellement sortis de la course à la qualification pour les quarts de finale. Avec un seul point en quatre journées, le Djoliba AC ne peut plus prétendre aux deux premières places du groupe. L'objectif de cette fin de campagne pour le Djoliba AC sera de remporter au moins son dernier match, prévu dans deux semaines à domicile, face au FC San Pedro, s'il n'y arrive pas ce weekend face à l'OC Safi. ■ MK



CARTONS DE LA SEMAINE

Mme Sy Aminata Makou Traoré a été élue Présidente de la Fédération malienne de taekwondo (FEMAT) pour un mandat de quatre ans, à l'issue d'une assemblée générale électorale tenue le 31 janvier 2025. Ceinture noire 4^{ème} dan, elle est la première femme à prendre les rênes de cette fédération.

Le ministère de l'Intérieur italien a prononcé le 3 février 2026 une interdiction de déplacement pour les supporters de l'Inter en Serie A jusqu'à fin mars. La décision fait suite au jet d'un pétard sur le gardien Emil Audero par un supporter nerazzurro, le 1er février, lors du match entre Cremonese et l'Inter.

assorti d'une option d'achat, après son passage à Bandirmaspor, en Turquie. En Italie, le milieu de terrain Coli Saco, joueur de Naples, est cédé temporairement à la Casertana FC, en série C. Ce prêt intervient après une première expérience récente en Suisse, du côté d'Yverdon.

Prêts, transferts libres et prolongations D'autres dossiers ont été conclus sous forme de transferts définitifs. Les Girondins de Bordeaux ont enrôlé le défenseur Almamy Touré, libre depuis la fin de son contrat avec Kaiserslautern. Déjà présent à l'entraînement avec le club, il s'est officiellement engagé après plusieurs semaines d'essai concluantes. Le FC Nantes a également finalisé l'arrivée du milieu défensif Ibrahima Sissoko, en provenance de Bochum. L'international malien est désormais lié aux Canaris par un contrat courant jusqu'en 2028, signe d'un engagement sur la durée. Dans le registre des prêts sortants, Clermont Foot 63 a envoyé son latéral Cheick Oumar Konaté en Grèce, à l'AEK Kifissias, jusqu'à la fin de la saison, sans option d'achat. Enfin, tous les mouvements n'ont pas rimé avec départs. À l'AJ Auxerre, Lassine Sinayoko a prolongé son contrat jusqu'en 2027, avec une année supplémentaire en option, alors qu'il était courtisé par plusieurs clubs de Ligue 1 et de Premier League. C'est une marque de confiance forte pour l'attaquant malien, présent au club depuis 2017. ■

Cette exposition est une réflexion sur les espaces, visibles ou invisibles, où le sacré continue d'exister aujourd'hui. Il ne s'agit pas seulement de lieux physiques, mais aussi de corps, de gestes, de silences, de mémoires et de rituels. À travers la peinture, la sculpture et l'installation, je

« LES LIEUX DU SACRÉ » : UN RECOURS AUX SOURCES SANS NOSTALGIE

Le plasticien malien Ibrahim Bemba Kébé expose *Les lieux du sacré* jusqu'au 30 mars 2026 à l'Institut français du Mali. À travers cette exposition, il interroge la persistance du sacré dans les sociétés contemporaines, entre héritages symboliques et réalités actuelles. Entretien.

PROPOS REÇUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA



Ibrahim Bemba Kébé

propose une traversée entre traditions anciennes et présent, en montrant que le sacré se transforme et se déplace sans disparaître.

Y a-t-il un lien avec les crises que traverse le Mali ?

Oui, ce lien est réel. En période de crise, les sociétés cherchent des repères profonds. Mon travail n'apporte pas une réponse politique, mais une réflexion sur la fragilisation et parfois le détournement de nos repères symboliques et spirituels. Le sacré devient alors un espace de résistance intérieure et de reconstruction.

Votre démarche invite-t-elle au silence et à la méditation ?

Absolument. Nous vivons dans une saturation permanente de paroles et d'images. J'essaie de proposer des œuvres qui offrent un temps de pause, qui ne s'imposent pas par le discours mais qui invitent à ressentir, à contempler et à se recentrer.

INFO PEOPLE

MALAKEY : DE KOUTIALA À PARIS



L'artiste Malakey se produira à Paris le vendredi 13 février, à La Place, pour un concert attendu par le public de la diaspora et les amateurs de musiques urbaines africaines. Étoile montante de la scène malienne, il propose un univers singulier où le hip-hop contemporain dialogue avec les sonorités mandingues. À travers ce rendez-vous parisien, Malakey entend faire découvrir une musique enracinée, portée par une écriture personnelle et une énergie scénique affirmée. De Koutiala aux grandes scènes d'Afrique et d'Europe, son parcours témoigne d'une ascension fulgurante. Ce concert marque une étape importante dans sa trajectoire internationale et s'annonce comme un moment fort pour la promotion des nouvelles voix de la musique malienne à Paris.

RAS KEBE : LA PAROLE REGGAE SUR SCÈNE



À l'occasion de l'anniversaire de Bob Marley, Ras Kebe sera sur scène le 6 février 2026 à 21h, au Complexe culturel BlonBa pour son tout premier spectacle live de reggae-dub poetry. À travers cette performance, l'artiste mettra en avant un art oratoire à la croisée du reggae, de la poésie et de la parole scandée, qu'il maîtrise avec rigueur et engagement. Plus qu'un concert, la scène se veut un espace de transmission. Ras Kebe y déployera une parole ancrée dans les réalités sociales, la conscience panafricaine et la spiritualité, fidèle à l'héritage de la dub poetry. Une occasion de faire découvrir au public malien cet art où la voix devient instrument et la parole un vecteur d'engagement culturel.

Faites-vous référence au sacré traditionnel africain ?

Oui, mais sans nostalgie. Je m'inspire des cosmogonies africaines, des rituels et des objets sacrés, tout en les mettant en dialogue avec des éléments contemporains. L'enjeu n'est pas de figer les traditions, mais de montrer qu'elles sont vivantes et capables de dialoguer avec le présent.

Après Bamako, quelles seront les prochaines étapes ?

L'exposition est appelée à voyager, avec des résidences et des expositions prévues à l'international. Bamako reste toutefois une étape-clé, car c'est ici que ce travail trouve tout son sens.

Quel bilan faites-vous de l'année de la Culture ?

Elle a remis la Culture au centre du débat public. Mais les besoins en structuration, en soutien durable aux artistes et en plateformes professionnelles demeurent importants.

Quels sont vos projets à venir ?

Je poursuis mes recherches sur le corps, le rituel et la mémoire à travers la peinture, la sculpture et l'installation, avec des résidences et expositions prévues en Afrique de l'Ouest et à l'international, tout en restant engagé auprès de la scène artistique malienne. ■

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélie DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU
Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÈVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité**.



20 28 00 00
www.afribone.com

